

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

SOUS LA DIRECTION DE

ANNE DULPHY (*)

AVEC

AURÉLIEN BARBE, EMMANUEL BOURDONCLE,
SARAH CASSELLA, GRÉGOIRE GAYARD,
AURORE LASSERRE, KEYVAN PIRAM,
MANON-NOUR TANNOUS (**)

(*) Maître de conférences à l'École polytechnique (France) et à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po, France), chercheur rattachée au Centre d'histoire de la Fondation nationale des Sciences politiques (France).

(**) Doctorants rattachés au Centre Thucydide – Analyse et recherches en relations internationales de l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France).

SOMMAIRE

Prix Albert Thibaudet

Note de lecture

Chronique des ouvrages 2011

Le «printemps arabe»

Le monde arabe bouleversé

Des causes et des facteurs multiples

Quelques cas nationaux : Egypte, Libye, Syrie, Tunisie

La crise financière mondiale

Anatomie de la crise financière

Dépasser la crise financière mondiale : croissance, gouvernance et démondialisation

L'Europe et la crise de l'euro

Chronique des revues 2011

Terrorisme islamiste : constantes et évolutions

Le Pakistan, berceau du terrorisme

Al Qaïda, 10 ans après le 11 septembre

Les nouveaux défis

Le «printemps arabe» : enjeux régionaux et internationaux

Numéros spéciaux

Approche globale

Cas nationaux

Défense et sécurité, un renouveau

Numéros spéciaux

Tensions en Asie orientale

Cyberguerre(s)

PRIX ALBERT THIBAUDET

Fondé en 2008, le prix Albert Thibaudet est attribué chaque année par un jury de douze personnes, universitaires et diplomates, présidé par Antoine Compagnon, professeur au Collège de France, et composé pour moitié de membres du Comité de rédaction et de lecture de l'*Annuaire français de relations internationales*. Il est décerné à l'auteur d'un ouvrage en langue française paru au cours des mois précédents et consacré aux relations internationales. Le prix a été attribué en 2008 à Lucien Bély, professeur à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV, France), pour son ouvrage *L'Art de la paix en Europe – Naissance de la diplomatie moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)* (PUF, 2007), en 2009 à l'ambassadeur Alain Dejammet pour son ouvrage *Paul-Louis Courier* (Fayard, 2009) et en 2010 à Yves Lacoste, pour son ouvrage *La Question post-coloniale*. En 2011, il a été décerné à Benoît Vermander, pour son ouvrage intitulé *L'Empire sans milieu. Essai sur la «sortie de la religion» en Chine*.

Benoît VERMANDER, *L'Empire sans milieu. Essai sur la «sortie de la religion» en Chine*, Desclée de Brouwer, 2010, 214 p.

C'est en 1987 que Benoît Vermander découvre la Chine. Il y retourne en 1992, après un bref séjour à Taïwan. Membre de la Compagnie de Jésus, Benoît Vermander inscrit son sillage dans celui de son illustre prédécesseur, Matteo Ricci. A ce titre, il est devenu un «lettré» accompli. Il s'est initié à la peinture chinoise et à la maîtrise de l'art de la calligraphie. Sous le nom chinois de Bendu, il expose ses œuvres aussi bien à la Galerie nationale de Pékin qu'à l'Université de San Francisco. Pour B. Vermander, la calligraphie est un des moyens de pénétrer le monde chinois, pour l'influencer : «*c'est la force graphique – calligraphie, poèmes, éditoriaux – qui fait la puissance politique*», comme l'avait si bien compris Mao Tse Toung, par ailleurs piètre orateur. B. Vermander est également un écrivain «chinois» qui, sous le nom de plume de Wei Mingde, publie articles et ouvrages divers. Il le peut d'autant plus facilement que sa maîtrise de la langue chinoise est telle qu'elle lui a permis de diriger un temps l'équipe du Centre Ricci à Taïwan, qui travaille sur le grand dictionnaire Matteo Ricci. Il est aussi écrivain de langue française, puisqu'on lui doit, outre l'ouvrage récompensé par le prix Albert Thibaudet, *Les Mandariniers de la rivière Huaï* (DDB, 2002), *Chine brune ou Chine verte? L'Etat-Parti au défi* (Presses de Sciences Po, 2007) et *La Chine ou le temps retrouvé, les figures de la mondialisation et l'émergence chinoise* (Presses universitaires de Louvain, 2008). Docteur en Science politique, il s'intéresse à la mondialisation et à la place de la Chine dans ce processus. Il a d'ailleurs créé, en 2006, un magazine électronique, *eRenlai* (www.erenlai.com), qui se veut un magazine asiatique culturel, social et spirituel centré sur les relations entre les jeunes Asiatiques et le reste du monde et qui, à ce titre, s'intéresse à la diversité culturelle.

Chercheur et professeur associé à l'Université de Fudan (Shanghai), il y enseigne les sciences religieuses. Du reste, il ne put se rendre à Paris pour la remise du prix Albert Thibaudet car, ainsi qu'il l'avait fait savoir, il organisait alors «*un voyage de recherche dans les préfectures autonomes de Liangshan et Ganze, à l'ouest du Sichuan, centré sur*

l'évolution des pratiques rituelles yi et tibétaines avec quelques étudiants». B. Vermander peut ainsi sillonner la Chine et en apprécier les évolutions, les retards, les failles, les sensibilités variées et complexes qui s'y expriment, ainsi que les aspirations que peuvent avoir, dans leur grande diversité, les Chinois. Il en tire d'ailleurs l'idée que «*la Chine m'apparaît parfois comme un cercle dont la circonférence est partout et le centre nulle part*». Il nous rappelle ainsi combien la Chine est diverse, y compris dans les pratiques religieuses de toutes natures, qui toutes connaissent un essor indiscutable. Cela n'est d'ailleurs pas étonnant, eu égard à la taille du pays dont, à titre de comparaison, la France, si on se rapporte à la population, ne représente que la 7^e province, celle de Hunan.

Dans *L'Empire sans milieu*, Benoît Vermander traite précisément de ces aspirations, qu'il relie au processus de mondialisation. Elles se rapportent à la recherche de la transcendance dans une société que le matérialisme dialectique, puis le matérialisme capitaliste ont largement éloignée de la sphère du religieux, laquelle pour autant n'a pas disparu. Dès l'introduction, il nous donne la clef de son livre : «*je voudrais suggérer que ce que la Chine nous donne à penser n'est pas seulement de l'ordre de la différence, de l'opposition, de l'altérité, mais qu'elle nous permet de regarder autrement les mouvements historiques qui traversent et façonnent le devenir de notre commune humanité*».

A travers ce parcours sur les pratiques religieuses en Chine et le sens qu'on peut leur accorder, Benoît Vermander renouvelle les études sinologiques françaises. Sa réflexion va bien au-delà du seul aspect religieux. Elle se rapporte aussi au sens qu'on peut accorder à la mondialisation. L'auteur nous ouvre ainsi à la réalité complexe de la Chine, qu'ont fini par voiler des analyses trop fortement centrées sur les rapports de force militaires ou économiques ou encore les incantations sur les droits de l'homme. C'est en redécouvrant que la Chine existe au-delà de ces dimensions et, de ce fait, c'est en acceptant l'altérité propre à la Chine que l'analyse géopolitique pourra enfin nous faire sortir d'une vision binaire bien/mal dans laquelle trop d'analystes occidentaux se complaisent et tendent à enfermer la sinologie contemporaine. Il ne s'agit, en la matière, ni d'absoudre ni d'encenser, ce que d'ailleurs Benoît Vermander se garde bien de faire, mais bien de désenclaver l'analyse politique de la réalité chinoise qui peut, à certains égards, légitimement nous rebuter. Benoît Vermander le fait avec beaucoup de finesse et de talent. Il fait œuvre de pionnier en nous ouvrant ainsi des perspectives de la réalité chinoise jusqu'alors obliés. Il nous offre en ce sens un manuel de géopolitique de «l'empire sans milieu».

Yves Boyer (1)

(1) Directeur-adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS, France) et professeur à l'École polytechnique (France).

NOTE DE LECTURE

Emmanuelle JOUANNET, *Le Droit international libéral-providence. Une histoire du droit international*, Bruylant, 2011, 351 p.

Le professeur Emmanuelle Jouannet – qui nous pardonnera de rester fidèle à la neutralité de ce beau titre et de ne pas céder à la mode d'une féminisation artificielle – a beaucoup écrit et beaucoup agi en faveur de la réflexion doctrinale en droit international. Sa thèse sur Emmerich de Vattel est justement devenue une référence classique en la matière. Elle a également pris l'initiative de créer des collections d'études qui permettent de suivre le fil rouge de la pensée internationaliste, aussi bien sur le plan historique que géographique et culturel. Il faut aussi saluer son souci d'assurer la diffusion en anglais de la doctrine francophone, avec le parrainage d'une série publiée depuis peu chez Hart, éditeur anglo-saxon, *French Studies in International Law*.

Plus que d'autres disciplines juridiques, le droit international a besoin de la doctrine. D'une part, un certain rôle lui est assigné par le Statut de la Cour internationale de Justice de La Haye, la plus éminente des juridictions internationales, qui en fait, à l'instar de la jurisprudence, un « *moyen auxiliaire de détermination des règles de droit* ». D'autre part et surtout, la doctrine peut seule construire une systématisation du droit international, en poser les fondements intellectuels et en synthétiser les principes, en l'absence de règles constitutionnelles et d'instances universelles qui en établiraient les bases. Celles-là reposent sur la coutume, par définition non écrite, dont les mystères sont dès lors voués à élucidation doctrinale. Quant aux traités internationaux, leur multiplicité et leur diversité appellent également la mise en lumière de leurs principes communs sous-jacents.

La doctrine ne constitue pas pour autant un corps homogène et stable. Tout au contraire, elle est tributaire d'évolutions historiques, idéologiques, politiques, aussi bien que de la diversité des systèmes juridiques et culturels, nationaux ou régionaux. Il en résulte d'un côté un éclatement intellectuel, d'un autre côté le risque d'un désintérêt relatif à son égard. Dès lors en effet que les règles positives prolifèrent en différents domaines des relations internationales, une démarche analytique et cédulaire mobilise les spécialistes d'approches fragmentaires qui tendent à perdre de vue l'unité de la discipline. Tel est le point de départ d'Emmanuelle Jouannet : « *il y a aujourd'hui comme une perte de sens de ce qu'est le droit international. Certes, il y a une incroyable vitalité du débat contemporain qui gagne toutes les disciplines. Mais on ne s'interroge pas assez sur ses finalités* ».

L'objectif est donc clairement indiqué. Il ne s'agit pas d'une étude technique, mais d'une réflexion sur la finalité, les fonctions, les évolutions des fondements mêmes du droit international. Elle est conduite de façon remarquablement maîtrisée, avec érudition, aisance, clarté, élégance et aussi conviction. L'ouvrage constitue non seulement une histoire raisonnée du droit international, mais plus profondément et plus subjectivement une histoire conceptuelle. Le plan même le démontre, qui n'est pas tant chronologique que thématique. Il passe en trois parties du « *droit des gens moderne* », remontant au XVIII^e siècle, inspiré par le libéralisme et le providentialisme,

au «*droit international classique*» du XIX^e siècle, profondément marqué par Vattel, lui-même auteur du XVIII^e, et plus caractérisé par le libéralisme, même si le providentialisme le rejoint à la fin. Quant au «*droit international contemporain*», qui s'amorce au XX^e siècle, il «*obéit à la double finalité libérale et providentialiste du droit des gens moderne et du droit international classique*».

La logique qui gouverne la réflexion d'Emmanuelle Jouannet est synthétique, avec une démarche dialectique en définitive conciliatrice. Elle souligne la double dimension du droit international : assurer d'une part la coexistence dans l'indépendance et la sécurité d'entités souveraines, développer d'autre part la coopération entre elles en vue d'assurer le bien-être de ses destinataires – en d'autres termes, un droit de coexistence et de coopération, mais aussi, sur un autre registre, un droit de la paix et un droit de la guerre, même si l'ouvrage se consacre surtout aux relations pacifiques. Le «*droit international libéral-providence*» ne se réduit pas à des procédures, à des techniques, mais doit tant informer la substance des règles que servir leurs destinataires. En ce sens, il s'éloigne radicalement des vues de Carl Schmitt, qui connaît aujourd'hui une sortie spectaculaire du purgatoire où ses sympathies idéologiques et ses engagements politiques l'avaient relégué après la Seconde Guerre mondiale. Carl Schmitt considère en effet que l'histoire du droit international n'est rien d'autre que l'histoire du concept de guerre.

A cette vision stratégiste et conflictuelle du droit international, marquée par la «prise de terre», l'appropriation des ressources et l'expansion par la puissance de systèmes juridiques géographiquement et culturellement situés, Emmanuelle Jouannet oppose une vision normative et harmoniste, dans laquelle les tensions sont appelées à être résorbées dans un universalisme au service de la démocratie, des droits de l'homme, de l'Etat de droit et du développement humain et durable. Individus et sociétés ont vocation à devenir les sujets de ce nouveau «droit des gens». Il est cependant une tension qui n'est pas réduite, qui demeure une béance : c'est l'inégalité profonde des conditions entre pays riches et pays pauvres. Elle «*devrait être replacée au cœur même de tous les débats sur le droit international contemporain et de l'interrogation sur ses finalités*», selon Emmanuelle Jouannet.

Les cyniques y verront un recyclage du «droit du développement», lui-même fruit du «droit au développement» des années soixante-dix du précédent siècle, concept et revendication des pays du Tiers-Monde. Ils se sont effondrés avec la chute du Mur de Berlin et le triomphe économique et politique du libéralisme, mais aussi probablement par surestimation du rôle du droit dans les dynamiques économiques. Les moralistes salueront l'aspiration à la justice. Elle est après tout revendiquée par la Charte des Nations Unies. Son article 55 sur la coopération économique et sociale internationale aurait pu lui donner corps, mais il a regrettablement été traité en mineur. Les juristes tireront le plus grand profit d'une thèse qui enracine une vision d'ensemble du droit international dans une culture profonde de la discipline et une intelligence aiguë de ses doctrines, de leurs pleins et déliés. Les trois catégories d'esprits pourront se retrouver sur le caractère stimulant d'un ouvrage qui, qu'on en approuve ou pas les conclusions, enrichit la connaissance et la réflexion.

Serge Sur (*)

(*) Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France), où il dirige le Centre Thucydide – Analyse et recherche en relations internationales.

CHRONIQUE DES OUVRAGES 2011

Cette chronique ne prétend pas rendre compte de l'ensemble des ouvrages publiés en 2010 sur les relations internationales – tâche du reste impossible. Autour de rubriques régionales qui reflètent deux centres d'intérêt dominants au cours de l'année (les révolutions arabes et la crise financière), une sélection de titres a été opérée, chacun étant brièvement présenté et commenté. Ce choix est orienté par les éléments disponibles et les lectures de l'équipe; en raison même de son caractère limité, il s'efforce de retenir l'essentiel pour fournir un instrument utile.

LE «PRINTEMPS ARABE»

Le bouleversement d'une partie du monde arabe en 2011 a été l'objet de nombreuses publications, tentant d'apprécier des événements pourtant très récents, parfois même toujours en cours. Le caractère inédit de ces mouvements a amené les différents auteurs à rechercher des éléments de comparaison, dans l'histoire occidentale (1789, 1848, 1989) ou orientale (la *Nahda*). Cela ne les a toutefois pas empêchés de souligner le caractère inédit de ces révolutions. Ainsi, tout en amorçant des réflexions sur leur avenir, certains reviennent sur les facteurs à leur origine et s'interrogent sur le rôle de la société civile, de la religion ou encore des moyens de communication. Enfin, outre les analyses globales du phénomène, nous notons l'importance d'insister sur la singularité des cas nationaux, qu'il s'agisse de la condition sociale, la position géopolitique ou la situation actuelle, entre progression et stagnation des mouvements révolutionnaires. En effet, si cette année a vu la chute de plusieurs dictateurs arabes, l'élan démocratique peine à émerger dans d'autres pays de la région.

Le monde arabe bouleversé

H. ABIDI, *Le Manifeste des Arabes, Encre d'Orient*, 2011, 102 p.

Ce manifeste est un hymne à l'action et au mouvement de liberté qui a traversé le monde arabe. Sous forme de très courts chapitres, l'auteur, politologue, passe en revue les caractéristiques et particularités de la région. Il revient notamment sur le processus de paix, qu'il qualifie de grand malentendu, ou encore sur le lien entre démocratie et régimes rentiers. Il évoque aussi les acteurs régionaux (Turquie, Iran, monarchies du Golfe) et ceux qui peuvent avoir un rôle dans les futurs régimes (les tribus ou les islamistes). Enfin, Hasni Abidi analyse les idées qui ont façonné et parfois pénalisé le monde arabe : arabité, islamisme, nationalisme... Il cite dans cette analyse Pierre Rosanvallon : «*pour bien penser la démocratie, il faut donc abandonner l'idée de modèle au profit de celle d'expérience*».

S. AMIN, *Le Monde arabe dans la longue durée : le « printemps » arabe?*, Le Temps des Cerises, 2011, 251 p.

Dans cet ouvrage, Samir Amin choisit de situer les événements de l'année 2011 dans la longue durée. En faisant une lecture critique du passé, il replace le monde arabe « dans les systèmes mondiaux ». Ainsi, cette région aurait traversé quatre phases depuis ce qu'il appelle « le monde ancien » : la plaque tournante, le déclin, le sursaut et la dérive. Il revient en particulier sur la renaissance arabe du XIX^e siècle, la *Nahda*, née en réaction à l'Europe, moderne et puissante, qui exerçait à la fois attraction et répulsion. Toutefois, selon l'auteur, la *Nahda* n'a pas opéré les ruptures nécessaires avec les traditions – notamment en ce qui concerne la laïcité – et a réduit la modernité au progrès technique. Il s'attarde ensuite sur l'éveil des nations arabes, après les indépendances, puis sur leur essoufflement. Enfin, il conclut sur les défis qui restent à relever, qu'il qualifie de « formidables » et porteurs d'espoirs.

A. BASBOUS, *Le Tsunami arabe*, Fayard, 2011, 384 p.

Pour qualifier le déferlement d'une lame de fond et éviter la dimension idéologique du mot « révolution », Antoine Basbous choisit de parler de « tsunami ». Il passe en revue six peuples en quête d'avenir (Tunisie, Égypte, Yémen, Libye, Syrie et Arabie saoudite), puis analyse les réactions des trois pays voisins et non arabes de la région : l'Iran, la Turquie et Israël. L'auteur avertit que la région mettra très longtemps à retrouver sa stabilité et que le terrain se prête mal à l'apparition de démocraties exemplaires. Il évoque également le poids des formations islamistes, mais assure que les islamistes belliqueux, eux, n'ont pas le vent en poupe. Sous forme d'hommage, il conclut sur deux facteurs qu'il juge déterminants : les facteurs démographique et technologique, en particulier la jeunesse et Internet.

A. BELKAÏD, *Etre arabe aujourd'hui*, Carnets Nord, 2011, 297 p.

Cet ouvrage commence par un hommage à l'écrivain libanais Samir Kassir, auteur, peu avant son assassinat, des *Considérations sur le malheur arabe*. Alors qu'on croyait le monde arabe incapable d'exister autrement que par référence à son glorieux passé, un vent de contestation inédit a soufflé sur la région. Akram Belkaïd parle de « Printemps des peuples arabes », en référence à l'élan révolutionnaire qui a secoué l'Europe en 1848, et définit de nouvelles exigences démocratiques. En ce qui concerne la période actuelle, l'ouvrage propose une réflexion sur l'avenir possible de ce bouleversement et formule le souhait d'en finir avec le mythe de l'homme providentiel. En évitant l'arrivée de nouveaux tyrans, cela permettrait la concrétisation des promesses démocratiques du Printemps arabe.

F. BENSLAMA, *Soudain la révolution! De la Tunisie au monde arabe : la signification d'un soulèvement*, Denoël, 2011, 117 p.

L'approche proposée par cet ouvrage est celle d'un psychanalyste. Ce livre est un essai sur les moments-clefs de la révolution, ce que l'auteur appelle les « scènes d'éclat », qui ont fait passer les individus du statut d'opprimé à celui d'acteur politique. L'auteur affirme que « la révolution tunisienne a surgi d'un angle mort » et se méfie de toutes les explications rationnelles avancées *a posteriori*. De même, l'immolation de

Mohammed Bouazizi n'est apparue comme une scène originelle qu'après coup. L'ouvrage revient longuement sur la figure du martyr, qui témoigne traditionnellement qu'un franchissement intolérable a eu lieu et qui est devenue simple protestation individuelle. Il conclut sur l'idée que le jeu est désormais ouvert, mais se refuse à lister les périls, préférant mettre l'accent sur la responsabilité nouvelle de ceux qui ont ouvert ces espaces de liberté.

S. BOUSSOIS (dir.), *Le Moyen-Orient à l'aube du Printemps arabe*, Editions du Cygne, 2011, 144 p.

Cet ouvrage collectif de jeunes chercheurs, préfacé par Dominique Vidal, propose une étude du monde arabe et des tensions qui le traversaient à l'aube des révolutions. Il fait suite à un colloque tenu au Palais du Luxembourg. Une première partie est consacrée aux enjeux géopolitiques en œuvre au Moyen-Orient, notamment en Syrie et au Liban, ainsi qu'à la question de l'Etat palestinien. La deuxième partie souligne les difficultés dans les ordres politiques internes, au Liban et en Egypte. Enfin, dans une troisième partie, les auteurs explorent le rôle des acteurs régionaux ou internationaux, au premier rang desquels figurent la Turquie et l'Europe. L'ensemble permet, par touches, de saisir les prémises du soulèvement démocratique dans le monde arabe.

J.-P. FILIU, *La Révolution arabe : Dix leçons sur le soulèvement démocratique*, Fayard, 2011, 251 p.

Cet ouvrage propose une première tentative d'interprétation d'un bouleversement jugé irréversible. L'auteur, Jean-Pierre Filiu, universitaire et diplomate, livre ici une analyse sous forme de dix leçons ou, plutôt, de la réfutation de dix idées reçues sur le monde arabo-musulman. La première de ces leçons est l'affirmation que les Arabes ne sont pas une exception, pas plus qu'il ne seraient condamnés à vivre sous des régimes dictatoriaux, ni victimes d'une quelconque malédiction. De même, l'auteur refuse l'argument binaire : la dictature ou le chaos. Suivent des remarques sur le rôle marginal des islamistes, l'élan de la jeunesse arabe ou encore la centralité de la question palestinienne, à chaque fois illustrées par les différents cas nationaux.

A. GRESH / D. VIDAL, *Les 100 clés du Proche-Orient*, Fayard, 2011 (réédition), 622 p.

Sous forme de dictionnaire et à travers l'étude de 123 mots-clefs, ce livre à entrées multiples permet de saisir toutes les facettes actuelles du Proche-Orient. Dans cette nouvelle édition, les auteurs, journalistes au *Monde diplomatique*, évoquent le Printemps arabe, né d'une étincelle imprévisible, mais résultat d'ingrédients d'une révolte qui s'accumulaient : des droits bafoués, une police secrète toute puissante, une poussée démographique... Rythmée par les guerres israélo-palestiniennes, l'analyse est étayée par une chronologie des événements affectant la région depuis la Seconde Guerre mondiale. Figure également un corpus de documents fondamentaux, de la Déclaration Balfour au Discours du Caire de Barack Obama, en passant par des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, autant de textes qui ont marqué l'histoire de la région.

M. GUIDÈRE, *Le Choc des révolutions arabes*, Autrement, 2011, 210 p.

Ce livre part d'un constat : le flottement dans le vocabulaire pour qualifier les événements dans le monde arabe serait à la mesure du doute qui s'empare tant des acteurs que des observateurs (libération, transition démocratique, révolution, révolte, soulèvement, rébellion, insurrection...) Poursuivant cette étude linguistique, l'auteur, professeur d'islamologie, rappelle également que, dans l'imaginaire bédouin, qui ne différencie que l'hiver et l'été, le printemps n'est pas une saison. Il étudie ensuite la diversité des situations et identifie une clef de lecture par pays : la clef militaire pour l'Algérie, la clef féminine pour la Tunisie, la clef des minorités pour la Syrie ou encore la clef tribale pour le Yémen. Il conclut son ouvrage sur une mise en garde contre l'euphorie révolutionnaire et le «national-islamisme» et sur le devoir moral de l'Occident d'accompagner la libération de la jeunesse arabe.

R. NABA, *Les Révolutions arabes et la malédiction de Camp David*, Bachari, 2011, 168 p.

Pour René Naba, le Traité de paix israélo-égyptien, signé à la fin des années 1970, est, paradoxalement, une malédiction pour la paix régionale. Marginalisant l'Égypte, il a aussi isolé la Syrie, qui se serait alors tournée vers une alliance avec l'Iran. Ce traité a en outre été vécu par l'opinion arabe comme une humiliation. Parallèlement, l'auteur note que l'alliance de certains régimes arabes avec les États-Unis ne constitue pas un gage de pérennité. Cela lui permet de faire le lien avec la période actuelle : il part du cas égyptien, puis évoque la Tunisie, la Libye, tous vus sous l'angle de la soumission à l'Occident. Pour lui, même le Qatar, à travers le traitement des événements par la chaîne Al Jazira, serait sous mainmise américaine et ferait preuve de duplicité.

J. SALINGUE (dir.), *Retour sur les «révolutions arabes»*, Editions du Cygne, 2011, 77 p.

Cet ouvrage prend acte du bouleversement du monde arabe en 2011 et s'interroge sur la nature du mouvement observé du Maghreb au Moyen-Orient. Ainsi, en prenant du recul, les différents auteurs tentent d'apprécier les révolutions arabes dans leur globalité et de proposer une analyse des dynamiques régionales à l'œuvre. Certains dénoncent une «illusion d'optique», tandis que d'autres voient dans le processus en cours un élément durable, voire une seconde renaissance arabe, faisant référence à la *Nahda* du XIX^e siècle. Tous tentent finalement d'apporter des éléments de réponses à la question : de quoi les «printemps arabes» sont-ils le nom ?

B. STORA, *Le 89 arabe*, Stock, 2011, 180 p.

Ce livre prend la forme d'un dialogue entre un journaliste, Edwy Plenel, et l'historien Benjamin Stora. Son titre évoque à la fois le 1989 européen, avec la chute du Mur de Berlin, et le 1789 de la Révolution française. Comme en 1989, le mouvement populaire a imposé son propre agenda face à un système qui s'est effondré de lui-même. Et, comme en 1789, il s'agit de l'ébranlement d'anciens régimes par des idéaux de liberté et d'égalité des droits et d'un événement dont l'impact dépasse de beaucoup le seul pays concerné. Toutefois, ces comparaisons ne suffisent pas à expliquer un soulèvement inédit, que l'auteur qualifie d'événement historique majeur. Les

révolutions actuelles seraient en réalité la reprise de l'histoire interrompue dans la région par une période de «*glaciation*» au nom d'une certaine stabilité. C'est donc un nouveau cycle qui s'ouvre.

B. TAYARA, *Le Printemps arabe décodé : faces cachées des révoltes*, Albouraq, 2011, 300 p.

Bassam Tayara étudie dans son ouvrage les relations du monde arabe avec le monde occidental, en particulier la France. Il analyse l'aveuglement de l'Occident, voire sa «*léthargie*», puis la surprise provoquée par les révolutions et, enfin, l'encouragement de ceux qui luttent pour la liberté et le progrès. L'auteur formule également des préconisations et des souhaits en ce qui concerne la politique européenne. Ainsi, l'Europe ne doit plus avoir de complaisance pour les dirigeants arabes, quitte à perdre, à court terme, des avantages économiques. Elle ne doit pas non plus craindre la modernité dans le monde arabe. Le choix des documents figurant en annexe est lui aussi significatif : des exemples de manipulation de la presse par omission ou encore une sélection de télégrammes de WikiLeaks, à relire à la lumière des événements récents.

Des causes et des facteurs multiples

A. BOZZO / P.-J. LUIZARD, *Les Sociétés civiles dans le monde musulman*, La Découverte, 2011, 477 p.

Cet ouvrage, caractérisé par une approche pluridisciplinaire, est un état des lieux de la montée en puissance de la société civile dans le monde musulman, qui s'exprime par un essor sans précédent de nombreux mouvements associatifs désormais bien ancrés dans l'espace public. Les auteurs mettent ainsi en relief le point commun aux différents soulèvements : «*le rapport conflictuel de la société civile avec les institutions étatiques*». Il n'existe pas une société civile, il en existe une pluralité dans des pays marqués par les rapports paradoxaux entre universalisme et particularisme (corporatisme, communautarisme, tribalisme...). L'ensemble permet de s'interroger sur l'existence ou non d'une société civile spécifiquement musulmane, ainsi que sur les conséquences démocratique de ce phénomène.

C.-G. TALON, *Al Jazeera. Liberté d'expression et pétromonarchie*, PUF, 256 p.

Dans cet ouvrage tiré de sa thèse de doctorat, Claire-Gabrielle Talon, politologue spécialiste des médias arabes, se penche sur les paradoxes et les spécificités de la chaîne d'information Al Jazeera. Ces paradoxes semblent nombreux : créée et soutenue par la famille régnante d'une pétromonarchie non démocratique, la chaîne s'est néanmoins imposée comme une source d'information de référence sur la scène internationale, et a relayé avec vigueur les aspirations de liberté des peuples tunisien, égyptien et libyen, sans pour autant affaiblir le régime qatari. Si la politique étrangère du Qatar a bien une influence sur la ligne éditoriale de la chaîne, l'auteur montre que celle-là jouit néanmoins d'une vraie liberté d'expression, y compris sur les questions politiques locales, permise par la concurrence entre les différents clans au pouvoir au Qatar.

E. TODD, *Allah n'y est pour rien! : sur les révolutions arabes et quelques autres*, Le Publieur, 2011, 96 p.

Cet ouvrage, issu d'une conversation entre Emmanuel Todd et la rédaction du site *Arrêt sur image*, poursuit la réflexion lancée par l'auteur et Youssef Courbage dans *Le Rendez-vous des civilisations*. A contre-courant des thèses sur le choc des civilisations, Emmanuel Todd, anthropologue, apporte un éclairage particulier sur les révolutions arabes en s'intéressant aux ressorts cachés des sociétés tels que la démographie, le taux de natalité ou les systèmes de croyances. Aux facteurs économiques, il privilégie un examen attentif des structures familiales et de la montée du niveau éducatif pour démontrer que ce qu'il appelle «*l'entrée de l'islam dans la modernité*» était largement prévisible.

Quelques cas nationaux : Egypte, Libye, Syrie, Tunisie

V. BATTESTI / F. IRETON (dir.), *L'Égypte au présent, inventaire d'une société avant révolution*, Actes Sud, 2011, 1179 p.

Cet ouvrage de référence, réunissant quarante contributions d'universitaires et de chercheurs, examine l'Égypte sous tous ses aspects, des transformations profondes de la société aux blocages institutionnels et politiques propres au régime de l'ex-président Moubarak. Au-delà des préjugés et clichés, cet ouvrage établit un diagnostic détaillé sur la situation de l'Égypte à l'aube de la révolution populaire du 25 janvier 2011. Il permet ainsi de comprendre, dans toute sa complexité, le contexte dans lequel apparaissent les importants mouvements de contestation qui précipitèrent la chute du régime de Moubarak : tensions démographiques, situation politique, corruption institutionnalisée, exacerbation des inégalités, vie sociale au quotidien (santé, éducation, justice, conditions des femmes et de la jeunesse, modes de consommation), place de la religion dans la société, etc.

J. DAKHLIA, *Tunisie – Le pays sans bruit*, Actes Sud, 119 p.

Ce texte est une version repensée et augmentée d'une intervention de l'historienne Jocelyne Dakhlija, directrice d'études à l'EHESS, réalisée en mars 2011 à la Maison méditerranéenne des Sciences de l'homme d'Aix-en-Provence. Elle y présente ses réflexions personnelles et originales sur la révolution tunisienne, analysant tout à la fois le contexte dans lequel le pays se trouvait au moment du déclenchement de la révolution et ses premiers développements politiques. Elle s'interroge notamment sur le caractère imprévisible des événements dans ce pays où régnait une apparente stabilité, sur l'image positive dont bénéficiait à l'étranger la dictature du président Ben Ali ou encore sur la passivité et la résignation d'une majorité de Tunisiens qui masquaient différentes formes de contestation du pouvoir.

T. EL-ATRACHE / Richard LAVÉBIÈRE, *Quand la Syrie s'éveillera*, Perrin, 2011, 383 p.

Cet ouvrage a l'ambition de présenter la Syrie d'aujourd'hui en quinze chapitres. Chacun aborde un thème spécifique (l'indépendance syrienne, le panarabisme, le conflit israélo-arabe, l'assassinat de Rafic Hariri, etc.) en s'attachant à étudier les

implications actuelles des événements qui façonnèrent le pays depuis son indépendance. Publié avant les révoltes populaires de 2011, cet ouvrage a le mérite de présenter la situation politique complexe dans laquelle se trouvait la Syrie à la veille de ces événements. Ainsi, en succédant à son père à la présidence syrienne en 2000, Bachar El-Assad reçut un «*héritage piégé*», l'obligeant d'une part à composer avec l'isolement international et les menaces extérieures et d'autre part à consolider le régime ba'ath parallèlement à la nécessaire modernisation de l'économie et des institutions. La transcription d'une entrevue avec le Président syrien figure en annexe.

C. GUIBAL / T. SALAÛN, *L'Égypte de Tahrir. L'anatomie d'une révolution*, Seuil, 2011, 245 p.

R. SOLE, *Le Pharaon renversé : dix-huit jours qui ont changé l'Égypte*, Editions des Arènes, 2011, 243 p.

Ces deux ouvrages racontent la «*Révolution du 25 janvier 2011*» en Égypte et ont pour ambition de cerner les enjeux, menaces et promesses nés de la chute d'Hosni Moubarak. Dans un style journalistique, Claude Guibal et Tanguy Salaün, deux correspondants de presse installés au Caire, commencent directement par une chronique des événements du 25 janvier au 11 février 2011, dix-huit jours de mobilisation populaire qui ont conduit au départ d'Hosni Moubarak. Ils adoptent ensuite une approche thématique, évoquant à tour de rôle la question de la démocratie, le rôle des réseaux sociaux et la répression durant les révoltes, les Frères musulmans, l'Islam, les Coptes, etc. Les auteurs illustrent largement leurs propos par de micro-événements dont ils furent les témoins. L'ouvrage de Robert Solé s'apparente plus à un essai, mêlant un récit détaillé de la révolution égyptienne avec les analyses et interrogations de l'auteur. Frères musulmans, religions, réseaux sociaux et répression y sont également évoqués. Robert Solé fait aussi le parallèle entre les révolutions égyptienne et tunisienne. Une chronologie figure en annexe et l'ensemble est illustré d'une trentaine de photographies. Les deux ouvrages aboutissent à la même conclusion : la transition de l'Égypte vers la démocratie s'annonce longue et compliquée.

P. HAIMZADEH, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, J.-C. Lattès, 2011, 189 p.

Cet ouvrage cherche à présenter la Libye dans toute sa complexité, tout en restant synthétique. L'auteur, Patrick Haimzadeh, arabisant, ancien officier de l'armée de l'air, fonde ses réflexions sur de nombreux entretiens et une longue imprégnation de terrain, lorsqu'il était en poste diplomatique en Libye durant plusieurs années. L'ouvrage s'articule autour de sept chapitres. Les deux premiers s'intéressent à la géographie de la Libye et à l'histoire du pays avant l'arrivée au pouvoir de Mouammar Kadhafi. Les trois chapitres suivants traitent plus particulièrement du dictateur libyen : son portrait, son arrivée au pouvoir et son maintien, favorisé par la captation de la rente pétrolière libyenne et la mise en place d'un système politique clientéliste. Le sixième chapitre présente les structures et dynamiques sociales libyennes, alors que le dernier chapitre s'intéresse plus particulièrement aux origines de la révolte contre le régime de Kadhafi.

A. MEDDEB, *Printemps de Tunis : la métamorphose de l'Histoire*, Albin Michel, 2011, 173 p.

O. PIOT, *La Révolution tunisienne : dix jours qui ébranlèrent le monde arabe*, Les Petits Matins, 2011, 150 p.

Considéré comme le point de départ du Printemps arabe, la chute du président Ben Ali en Tunisie fut aussi rapide qu'inattendue. Le journaliste Olivier Piot revient en détails sur les dix jours qui séparèrent la mort de Mohammed Bouazizi, jeune vendeur ambulancier de Sidi Bouzid qui s'immola par le feu le 4 janvier 2011, exacerbant des émeutes dont il devint le symbole, et la fuite de Zine el-Abidine Ben Ali vers l'Arabie saoudite le 14 janvier. Son récit chronologique est complété par des analyses et des explications. Entre Paris et Tunis, Abdelwahab Meddeb raconte quant à lui à la première personne comment il a vécu la révolution tunisienne des deux côtés de la Méditerranée. Ses voyages entre les deux pays lui permirent à la fois de rencontrer les protestataires, à Tunis et à Sidi Bouzid, mais également de pouvoir rendre compte de la perception des événements en France, par les médias et la diaspora tunisienne.

A. NAJJAR, *Anatomie d'un tyran : Mouammar Kadhafi*, Actes Sud, 2011, 254 p.

Cet essai biographique retrace l'itinéraire de Mouammar Kadhafi, de sa naissance sous une tente en Libye au commencement de l'opération «Aube de l'Odyssée» avalisée par l'ONU. Sont notamment étudiés son parcours militaire, sa prise du pouvoir, son soutien au terrorisme international, les virages de sa politique étrangère, etc. Soulignant le caractère ubuesque et sanguinaire du dictateur libyen, l'auteur évoque également sa violence et ses extravagances, le comparant à Hitler, Mussolini et Amin Dada. Il est vrai que les lubies du colonel Kadhafi, écrivain, philosophe, astronome et inventeur à ses heures perdues, dépassent l'imagination. Son entourage est également présenté, notamment ses enfants, lesquels jouèrent des rôles significatifs dans la politique ou l'économie de la Jamahiriya arabe libyenne. L'insurrection populaire de 2011 et la décision d'une coalition internationale d'intervenir en Libye occupent les derniers chapitres de l'ouvrage.

T. OSMAN, *Révolutions égyptiennes : de Nasser à la chute de Moubarak*, Les Belles Lettres, 2011, 255 p.

Traduit de l'anglais, ce livre, dont le titre original est *Egypt on the Brink. From Nasser to Mubarak* (Yale University Press, 2011), s'intéresse aux évolutions politiques de l'Égypte depuis plus d'un demi-siècle, du coup d'Etat de Nasser en 1952 qui chassa le roi Farouk aux révoltes populaires de 2011 qui mirent fin à la présidence d'Hosni Moubarak. Après avoir rappelé le rôle central qu'a tenu le pays dans le développement de deux mouvements, le nationalisme arabe et l'islamisme radical, Tarek Osman étudie les évolutions politiques, sociales et géopolitiques qui ont marqué les régimes successifs de Nasser, Sadate puis Moubarak. Il analyse les défis que doit relever le pays après le renversement de ce dernier lors de la révolution de 2011 : les tensions entre Musulmans et Chrétiens, le rôle de l'armée dans la vie politique, la corruption généralisée et le fossé entre une élite cosmopolite et une population composée essentiellement de jeunes sous-éduqués et sous-employés.

T. PIERRET, *Baas et islam en Syrie, la dynastie Assad face aux oulémas*, PUF, 2011, 329 p.

Cet ouvrage s'intéresse aux oulémas sunnites en Syrie, acteurs les plus influents d'une scène religieuse méconnue. Depuis l'éradication des Frères musulmans dans les années 1980, les oulémas sont devenus les représentants quasi exclusifs de la mouvance islamique dans le pays. Ils furent ainsi au cœur des transformations socio-politiques de la Syrie durant les dernières décennies. Ils profitèrent de la désaffection du régime baasiste pour accroître patiemment leur influence sociale, mais aussi économique et politique. Il se mit ainsi en place une configuration paradoxale, dans laquelle le pouvoir syrien, de tradition laïque et dominé par des militaires alaouites aux origines rurales, se vit contraint de nouer un partenariat ambigu avec l'élite religieuse urbaine sunnite. Les révoltes de 2011 mirent à nu cette ambiguïté, démontrant à la fois la robustesse des liens tissés par le régime avec certaines factions cléricales, mais également l'indépendance qu'ont préservée d'autres réseaux. Selon Thomas Pierret, les oulémas joueront donc un rôle déterminant dans le destin de la dynastie Assad et dans celui de la Syrie.

LA CRISE FINANCIÈRE MONDIALE

Débutée en 2008, la crise financière mondiale a depuis pris de l'ampleur et alimente de nombreuses craintes. Le défaut de paiement de certains Etats ou, tout du moins, la dégradation des notations de leurs dettes souveraines, les politiques d'austérité et de réduction des déficits publics ou encore l'apparente fragilité de l'euro ont dominé l'actualité et les agendas politiques en 2011. La complexité des mécanismes économiques et financiers internationaux et leurs conséquences potentielles sur une grande partie de la population destinaient la crise à devenir un sujet de prédilection pour les éditeurs... Ainsi, les publications traitant du sujet furent nombreuses et variées. Cette chronique bibliographique dégage trois catégories de publications. Tout d'abord, celles qui visent à comprendre et expliquer la crise financière mondiale. Ensuite, celles qui cherchent à formuler des solutions afin d'en sortir. Enfin, de nombreuses publications traitent plus particulièrement de l'Union européenne et de l'euro. Il est intéressant d'observer que, à l'exception de quelques ouvrages académiques qu'on pourrait qualifier d'objectifs, beaucoup de publications sont marquées par les positions idéologiques défendues par leurs auteurs. Certains alimentent les peurs populaires, prédisant austérités, faillites, voire guerres. D'autres traduisent en termes politiques les enjeux de la crise.

Anatomie de la crise financière

R. ARENA / P. ASKENAZY / P.-J. BENGHOZI / G. BONOS, *L'Economie, une science qui nous gouverne? Leçons de crises*, Actes Sud, 2011, 384 p.

Cet ouvrage, tiré d'une conférence de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie (IHEST), réunit les contributions de seize auteurs autour d'une réflexion sur l'état des sciences économiques. Cette discipline s'est considérablement complexifiée et spécialisée au cours des décennies, en intégrant de plus en plus une large modélisation mathématique. Néanmoins, comme c'est souvent le cas, c'est la

crise économique actuelle, dont l'apparition et l'ampleur ont surpris de nombreux spécialistes, qui entraîne une remise en cause de certains des modèles et paradigmes de la science économique. Cet ouvrage fournit ainsi l'occasion de remettre à plat les méthodes, les modèles et les contours de la discipline.

L. ARTHUR DU PLESSIS, *De la crise à la guerre : la faillite des élites*, Jean-Cyrille Godefroy, 2011, 166 p.

Dans cet essai au ton volontairement provocateur et pessimiste, l'auteur défend la thèse selon laquelle la crise économique et financière actuelle n'était pas imprévisible et explique comment l'*establishment* est parvenu à l'enrayer depuis les années 2000 sans pour autant la comprendre. Etablissant un parallèle avec la crise de 1929, l'auteur estime que la crise actuelle aura des répercussions bien plus néfastes et engendrera une Troisième Guerre mondiale. Il assure que cette dernière sera multiforme et opposera l'Occident et ses alliés (Japon-Inde) à l'Islam et à la Chine à travers des guerres civiles, interethniques et interétatiques, un terrorisme de masse et une radicalisation des formes de guerres. L'ouvrage insiste ainsi particulièrement sur la relation difficile, voire l'opposition, entre l'«oligarchie financière» et les aspirations populaires.

R. BOYER, *Les Financiers détruiront-ils le capitalisme?*, Economica, 2011, 240 p.

L'auteur de cet ouvrage, Robert Boyer, est un des fondateurs de l'école de la régulation, qui propose une analyse institutionnelle du capitalisme pour expliquer les grandes transformations historiques de celui-là. Dans ce travail, il expose les origines et le cheminement de la crise actuelle et suggère des pistes pour la dépasser. L'auteur voit ainsi dans les déréglementations et dans la déconnexion progressive de la finance et de l'économie réelle les sources de la crise. Il plaide notamment pour une reconfiguration des modes d'encadrement de la finance par les institutions. En ce sens et dans le fil de la théorie de la régulation, les solutions proposées par l'auteur sont essentiellement politiques.

C. CHAVAGNEUX, *Une brève histoire des crises financières : des tulipes aux subprimes*, La Découverte, 2011, 236 p.

Cet essai de Christian Chavagneux revient sur la notion de crise financière et répond de manière pédagogique aux questions sur les ressorts cachés, les mécanismes et les solutions à apporter aux crises économiques et financières. Dans cette optique, l'auteur dresse un panorama historique des grandes crises en prenant pour exemples celle des tulipes en Hollande au XVII^e siècle, le développement de la première bulle boursière avec l'économiste John Law, la crise financière de 1907 et la création de la Banque centrale américaine, enfin le rôle de F.D. Roosevelt dans la crise de 1929. La crise des *subprimes* s'inscrit parfaitement dans cette «*économie politique des bulles*». Enfin, d'une manière générale, l'auteur promeut une régulation publique plus efficace et plus contraignante.

A. DIEMER / S. DOZOLME (dir.), *Les Enseignements de la crise des subprimes*, Editions Clément Juglar, 2011, 262 p.

Cet ouvrage collectif dirigé par deux universitaires regroupe des contributions consacrées à l'analyse de la crise des *subprimes* et de ses conséquences. Ces contributions sont organisées en trois parties visant à tirer les leçons de la crise, à analyser celle-là au travers des grilles de lecture fournies par les modèles et les théories des sciences économiques (notamment dans des chapitres consacrés à Schumpeter, Kondratiev ou à l'approche de la psychologie économique) et, enfin, à comparer l'impact de la crise sur différents Etats et modèles économiques. Pour appuyer cette analyse, les auteurs empruntent à différentes disciplines : sociologie, psychologie, économie, histoire.

B. EICHENGREEN, *Un privilège exorbitant : le déclin du dollar et l'avenir du système monétaire international*, Odile Jacob, 2011, 280 p.

Ce travail de Barry Eichengreen, professeur à Berkeley, ancien économiste au FMI et spécialiste des questions monétaires internationales, soulève la question de la place du dollar américain dans le système monétaire international contemporain. En dépit d'un déclin maintes fois annoncé, le dollar demeure la monnaie dominante sur la scène internationale. En recourant à une approche historique, l'auteur cherche les causes de cette situation et se demande si le dollar pourrait perdre sa place si particulière. Malgré les difficultés de la monnaie américaine, l'auteur constate que des obstacles importants continuent d'empêcher les concurrents potentiels du dollar (l'euro, le yen ou le renminbi par exemple) de supplanter celui-là. La solution de rechange pourrait donc être un système monétaire multipolaire avec des monnaies à dominance régionale.

P. JORION, *Le Capitalisme à l'agonie*, Fayard, 2011, 360 p.

Paul Jorion, bien connu pour avoir prédit dans des ouvrages précédents la crise financière et économique actuelle, s'attaque ici au modèle même du capitalisme pour en démonter les rouages et en expliquer «*la chute*» à travers trois causes : l'organisation des sociétés humaines devenue trop complexe, trop instable et trop fragile; l'absence d'un ennemi pour soutenir le système à travers la concurrence; la concentration de richesses facteur d'inégalités. L'auteur décrypte les différents mécanismes (dettes souveraines, corruption, comptabilité, fiscalité...) qui mènent inexorablement à «*l'essoufflement du système*» et donc à son agonie. Il termine enfin par une leçon historique, en reprenant à son compte et en montrant toute la pertinence et l'actualité de ses maîtres fondateurs que sont Hegel, Marx et Freud.

T. PECH, *Le Temps des riches : anatomie d'une sécession*, Seuil, 2011, 180 p.

Thierry Pech, directeur de la rédaction d'*Alternatives économiques*, s'intéresse ici au processus de «*sécession*» des riches par rapport au reste de la société. En décryptant les formes et l'imaginaire de la richesse, son étendue, ses mécanismes et, *in fine*, son absurdité, l'auteur insiste sur ce «*monde à part*», cette séparation inquiétante, symbole de la démesure des sociétés contemporaines. Il constate, de plus, la réunion des conditions historiques permettant aux élites de «*ressusciter les clivages d'une société de*

rentiers et d'héritiers comparable à celle de la fin du XIX^e siècle». L'ouvrage explicite notamment les différentes politiques fiscales et économiques qui ont permis l'émergence d'une paradoxale coexistence d'une religion de la réussite personnelle et de l'individualisme, d'une part, et la création d'injustices et d'inégalités toujours plus importantes, d'autre part.

M. ROCHE, *Le Capitalisme hors la loi*, Albin Michel, 2011, 269 p.

Dans cet ouvrage, l'auteur, journaliste au *Monde*, présente la transformation progressive d'un modèle capitaliste réglementé en un système opaque et spéculatif, source de la crise financière actuelle. Les formes de réglementation ont peu à peu explosé et ne se laissent pas maîtriser par la sphère politique. Marc Roche démonte ainsi, entre autres sujets, les pouvoirs des agences de notations, la recrudescence des paradis fiscaux, la guerre des métaux et la problématique des fonds souverains. Il s'interroge enfin sur la possibilité d'un nouveau krach boursier et sur ces conséquences.

Dépasser la crise financière mondiale : croissance, gouvernance et démondialisation

W. BELLO, *La Démondialisation : idée pour une nouvelle économie mondiale*, Editions du Rocher, 2011, 283 p.

A. MONTEBOURG, *Votez pour la démondialisation*, Flammarion, 2011, 86 p.

Ces deux ouvrages évoquent la «*démondialisation*» et plaident pour une organisation des échanges plus juste et respectueuse des communautés. Leurs auteurs proposent une réforme de l'économie internationale, voyant dans la crise actuelle l'échec de la mondialisation. L'ouvrage de Walden Bello, professeur de sociologie et d'administration publique, commence par un constat de crise et de marginalisation du Sud dans le système international. Il critique les institutions multilatérales, telles que la Banque mondiale, le FMI et l'OMC, mais également les propositions de réformes de ces institutions. Finalement, seul le dernier chapitre (pp. 239-261) expose son idée de «*démondialisation*» visant à réorienter des économies d'exportation vers leurs marchés locaux, avec une approche reposant sur «*la sécurité, l'équité et la solidarité sociale*». Programme politique, l'essai du candidat aux primaires socialistes Arnaud Montebourg interprète le thème de la «*démondialisation*» dans une perspective française, à quelques mois de l'élection présidentielle de 2012. Selon la préface du démographe et politologue Emmanuel Todd, il s'agit d'un «*protectionnisme européen avec une nécessaire dimension écologique*».

G. DUVAL, *La France d'après : rebondir après la crise*, Les petits matins, 2011, 340 p.

Alors que la crise a été déclenchée par des déséquilibres macro-économiques qui prévalaient surtout aux États-Unis, l'Europe a été beaucoup plus sévèrement touchée. Selon Guillaume Duval, cela s'explique surtout par une mauvaise organisation de l'Union européenne. L'auteur plaide donc pour une transformation des institutions européennes et défend l'idée d'une «*Europe environnementale*» qui ferait du développement durable un moteur de croissance. Il rejette l'idée de «*démondialisation*», qu'il juge politiquement inadéquate, mais estime nécessaire une meilleure régulation

des échanges internationaux. Guillaume Duval porte un regard positif sur la situation de la France dans la crise mondiale et considère que l'Allemagne ne constitue pas un modèle. A partir des atouts et des faiblesses de la France, il propose différentes actions pour sortir des difficultés actuelles : réforme fiscale, politique de l'emploi, protection sociale, etc.

Y. ECHINARD / F. LABONDANCE (dir.), *La Crise dans tous ses états*, PUG, 2011, 171 p.

Constitué des contributions d'une douzaine d'universitaires, économistes, juristes et hauts fonctionnaires, cet ouvrage est le résultat d'une série de trois séminaires de recherche ayant eu lieu à l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble entre octobre 2009 et octobre 2010. Il vise à analyser les facteurs de la crise économique mondiale, ses spécificités, ainsi que les réactions des autorités. La pluralité de ces contributions met en évidence la profondeur de la crise et son caractère multidisciplinaire. Elle souligne également que la crise économique mondiale est l'expression « *globalisée* » de multiples crises « *localisées* ». Quatre principaux thèmes sont abordés : les pays émergents, la régulation financière internationale, la gouvernance mondiale et, enfin, le déficit de construction politique au sein de l'Union européenne. A travers leurs études, les contributeurs de cet ouvrage tentent de tirer des enseignements de la crise, proposant actions, ajustements et réformes.

P. LARROUTOUROU, *Pour éviter le krach ultime*, Nova éditions, 2011, 255 p.

Cet ouvrage, préfacé par Stéphane Hessel, souligne dans un premier temps la gravité de la crise économique mondiale actuelle qui n'en serait qu'à ses débuts. Optimiste et rejetant toute fatalité, Pierre Larrourou pense qu'il est possible de sortir de la crise et que l'Europe dispose d'atouts pour cela. Selon lui, la crise est le fruit d'un certain nombre de décisions politiques. Or, d'autres décisions politiques peuvent permettre d'en sortir. Il propose un nouveau modèle de développement et, plus largement, de société. Il préconise une régulation de la mondialisation, notamment par l'imposition de normes sociales et environnementales. Il suggère de nouvelles règles du jeu en matière d'emploi, de logement et de salaire. L'Europe, dont la dimension sociale devrait être approfondie, aurait alors un rôle fondamental dans la mise en œuvre de ces transformations. L'ouvrage est illustré de nombreux graphiques, tableaux et extraits de presse.

J. MISTRAL (dir.), *Le G20 et la nouvelle gouvernance économique mondiale*, PUF, 2011, 85 p.

Face à la crise économique mondiale, le G20 a joué un rôle de coordination entre les Etats en orchestrant les politiques de relance à l'échelle mondiale. Il a en outre soulevé la question d'un nécessaire programme de régulation financière internationale. Toutefois, du sommet de Pittsburgh, en septembre 2009, à celui de Séoul, en novembre 2010, une certaine lassitude s'est installée et les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes. Cet ouvrage, publié en septembre 2011, moins de deux mois avant le sommet du G20 des 3 et 4 novembre 2011 à Cannes, sous présidence française, regroupe huit contributions d'économistes renommés, parmi lesquels Christian de Boissieu, Patrick Artus et Pierre Jacquet, et s'interroge sur les capacités du G20 à donner naissance à

une nouvelle gouvernance économique mondiale. Sont notamment évoqués la réforme du secteur financier et la régulation bancaire, les politiques monétaires et le système monétaire international, le développement, la volatilité des prix agricoles, etc.

K. POSTEL-VINAY, *Le G20, laboratoire d'un monde émergent*, Presses de Sciences Po, 2011, 174 p.

Selon Karoline Postel-Vinay, le Groupe des Vingt (G20) est un aréopage hétéroclite reflétant les métamorphoses du monde au cours des dernières décennies. Ni groupe du Nord, comme le G8, ni groupe du Sud, comme le G77, il réunit des pays développés et des pays émergents, associant ainsi des Etats riches et pauvres, démocratiques et autoritaires, laïcs et religieux. En diversifiant ses interlocuteurs, il répond à une demande croissante de participation au plan international et favorise une redistribution du pouvoir longtemps réclamée au sein du FMI. Cet ouvrage se compose de trois chapitres. Le premier revient sur la création du G20 et son positionnement par rapport aux autres «G». Le deuxième s'interroge sur sa légitimité. Enfin, le troisième s'intéresse à l'intégration en son sein des pays émergents, marquant ainsi la fin d'une gouvernance mondiale distinguant l'Occident et les autres. Ni directeur global d'un nouvel ordre mondial, ni cellule de crise d'économies en faillite, le G20 serait alors un lieu d'observation et d'expérimentation de nouveaux modes de coopération internationale.

L'Europe et la crise de l'euro.

C. BLUMANN / F. PICOD, *L'Union européenne et les crises*, Bruylant, 2011, 350 p.

Cet ouvrage rassemble les actes d'un colloque qui s'est tenu à l'Université Panthéon-Assas en 2008, année du rejet par l'Irlande du Traité de Lisbonne, du début de la crise financière ou encore de l'intervention russe en Géorgie. Les auteurs affirment que la crise est inscrite dans les gènes de l'Union européenne et participe à sa construction. Toutefois, les crises actuelles sont exceptionnelles par leur gravité, leur simultanéité et leur multisectorialité. Parmi elles, la crise économique et monétaire fait l'objet de deux études, qui explorent les dispositions du traité instituant la communauté européenne et soulignent les insuffisances du régime communautaire actuel, déplorant l'absence de mesures juridiquement contraignantes, et suggérant que la gestion de la crise soit mieux répartie, pour ne plus être l'apanage de la Commission européenne.

J. CAHUZAC / J. FOURQUET / J. POSS, *Crise de l'euro, crise de l'Europe? Regards franco-allemands*, Fondation Jean-Jaurès, 2011, 89 p.

Les Fondations Jean-Jaurès et Friedrich Ebert examinent dans cet essai les réponses économiques et les propositions politiques face à la crise de la zone euro, de part et d'autre du Rhin. Elles analysent les opinions des Français et des Allemands, révélant par exemple des divergences quant au rôle de la Commission européenne ou de la Banque centrale européenne. Elles s'interrogent ensuite sur les solutions politiques encore trop disparates apportées par les Etats. L'ouvrage porte l'espoir de voir le couple franco-allemand redevenir un moteur dans l'élaboration de solutions à l'échelle européenne. En particulier, la crise de l'euro pourrait, paradoxalement, donner une

issue à la crise de l'Europe, avec des avancées importantes, comme la mise en place d'un mécanisme permanent de solidarité dans la zone euro.

N. DUPONT-AIGNAN, *L'Euro, les banquiers, la mondialisation : l'arnaque du siècle*, Editions du Rocher, 2011, 154 p.

Nicolas Dupont-Aignan, homme politique souverainiste de droite, prône dans cet ouvrage une sortie de l'euro et la construction d'une Europe des nations. Il développe plusieurs idées, qui figurent comme l'ébauche d'un programme politique. L'auteur impute à l'euro, monnaie surévaluée, différents maux : la vie chère, le chômage ou encore les délocalisations. De manière plus politique, il dénonce la soumission de la classe politique française au dogme de la monnaie unique et déplore l'autodénigrement français, face à une Europe «*boulimique, bureaucratique*». Lui souhaite au contraire que soit «*restaurée l'image que la France se fait d'elle-même*». La sortie de l'euro permettrait en outre une plus grande marge de manœuvre dans la conduite des politiques économiques et sociales de chaque pays, l'indépendance par rapport à la Banque centrale européenne et, surtout, la réforme du secteur bancaire, avec des banques à nouveau soumises à la collectivité.

E. LEFEUVRE, *Sortir De L'Euro : une idée dangereuse*, Eyrolles, 2011, 208 p.

Face aux discours populistes et aux attaques contre la monnaie unique, l'auteur, normalien et agrégé d'Economie, chef économiste de Natixis North America, tente de prendre du recul pour proposer des clefs de lecture de la crise actuelle. Il analyse la crise et les réponses immédiates qui ont été apportées, puis les réformes nécessaires de la gouvernance européenne, tant sur le plan technique que sur celui de l'engagement politique. Pour lui, la zone euro est un enchevêtrement de liens politiques et économiques et en sortir mettrait à mal les fondations mêmes de l'intégration européenne. Toutefois, la survie de l'euro passe par une refonte du cadre institutionnel européen, suivant deux axes : plus de coordination des politiques économiques et structurelles, avec notamment des principes de stabilité, et des engagements en termes de solidarité. Il faut ainsi combiner, pour l'euro, efficacité économique et légitimité populaire.

N. SILVERBACH, *Petit manuel d'économie en attendant la fin du monde : de la crise I américaine à la crise II européenne*, David Reinharc, 2011, 209 p.

Dans cet ouvrage, l'auteur, agrégé d'Histoire, commence par revenir sur les grandes crises financières provoquées par l'éclatement de bulles spéculatives. Puis il s'attarde sur les différentes étapes de la crise européenne, à partir de la crise grecque de mars 2010. Toutefois, il refuse de parler de crise «de» la zone euro, préférant parler de crises «dans» la zone euro. Il revient entre autres sur les tensions au sein du couple franco-allemand ou sur le rôle de la Banque centrale européenne. Il conclut sur une note positive, en affirmant que l'euro pousse en réalité ce qu'il appelle les «*Etats cigales*» comme la France à mettre en œuvre des réformes structurelles pour devenir compétitifs : hausse de la productivité, baisse des coûts de production – et donc diminution des dépenses sociales et des retraites – et réduction des dépenses publiques.

CHRONIQUE DES REVUES 2011

Cette chronique s'appuie sur le corpus suivant :

Critique internationale

Foreign affairs

Hérodote

International Security

Politique étrangère

Politique internationale

Questions internationales

Revue internationale et stratégique

Survival

Pour l'ensemble de ces périodiques, l'objectif fixé est de dégager quelques thèmes majeurs, représentatifs de l'année écoulée, et de présenter brièvement une sélection d'articles qui les abordent.

Les rubriques suivantes ont été retenues au terme d'une sélection particulièrement stricte, au vu de l'abondance des publications sur de nombreux thèmes d'actualité en 2011 :

- Terrorisme islamiste : constantes et évolutions
- Le « printemps arabe » : enjeux régionaux et internationaux
- Défense et sécurité, un renouveau

TERRORISME ISLAMISTE : CONSTANTES ET EVOLUTIONS

L'année 2011 a été marquée par la mort d'Oussama Ben Laden et le dixième anniversaire des attaques du 11 septembre. Le thème du terrorisme islamiste est donc largement exploité par les différentes revues, qui profitent de l'occasion pour dresser un état des lieux du réseau Al Qaïda. Si son absence des révolutions arabes démontre sa marginalisation croissante, certains ne manquent pas de souligner la diversification de ses activités depuis dix ans, notamment grâce à sa filiale AQMI. De nouveaux défis doivent ainsi être relevés dans la lutte antiterroriste, la principale réponse étant recherchée du côté du gouvernement pakistanais : Al Qaïda a en effet constamment renforcé ses bases historiques à la frontière avec l'Afghanistan, en concentrant son action sur la déstabilisation du Pakistan.

Le Pakistan, berceau du terrorisme

M. ABOU ZAHAB, «L'islamisme combattant au Pakistan : un état des lieux», *Hérodote*, n° 139, 2010/4, pp. 87-98

On observe une grande diversité des groupes islamistes violents au Pakistan. Derrière cette pluralité, ces rassemblements se rejoignent dans l'hostilité à l'Etat pakistanais, plus particulièrement à l'armée. Souvent instrumentalisés par les services de renseignement ou les partis politiques, ces groupes échappent de plus en plus à tout contrôle et bénéficient de moins en moins du soutien d'une population aux préoccupations sociales et économiques croissantes.

M. DUCHÂTEL, «Géopolitique des relations sino-pakistanaises à l'ère du terrorisme», *Hérodote*, n° 139, 2010/4, pp. 156-174

Si la proximité entre la Chine et le Pakistan, sur fond de rivalité commune avec l'Inde, est ancienne, les menaces terroristes dans le monde de l'après-Guerre froide ont favorisé une coopération bilatérale accrue. Celle-là semble marquée par un déséquilibre au profit de la Chine, qui y voit l'occasion de développer son influence dans la région et son accès à l'océan Indien. Pékin tente ainsi de promouvoir une influence discrète préservant les équilibres de la région.

J.-P. FILIU, «Les zones tribales pakistanaises au cœur de l'AfPak. Islamisme et jihadisme», *Questions internationales*, n° 50, juil.-août 2011, pp. 28-30

La frontière artificielle établie au XIX^e siècle entre l'Afghanistan et le Pakistan a contribué à l'émergence de zones tribales qui constituent aujourd'hui le berceau du terrorisme. Des générations de militants islamistes se sont entraînées dans ces bases, au départ utilisées par la guérilla antisoviétique. Le Pakistan a en outre soutenu la montée en puissance des Talibans en favorisant leur rapprochement avec Al Qaïda afin d'entraver les rapports entre l'Inde et l'Afghanistan. Depuis 2009, l'armée pakistanaise tente de reconquérir ces zones tribales, ce qui a provoqué une augmentation des attentats djihadistes au Pakistan. Les interventions militaires américaines, peu efficaces dans le cadre de l'AfPak, laissent progressivement la place à des négociations avec les Talibans insurgés. Le démantèlement de la principale base du réseau Al Qaïda dépend ainsi essentiellement des choix politiques du gouvernement pakistanais.

S. G. JONES, «The terrorist threat from Pakistan», *Survival*, 2011/4, pp. 69-94

L'auteur s'inscrit à contre-courant du triomphalisme lié à l'affaiblissement d'Al Qaïda. Les bases pakistanaises du réseau restent solides : elles ont permis une décentralisation de son action à cinq niveaux, qui vont des groupes affiliés aux individus inspirés par sa propagande. Les principaux projets d'attentats des dix dernières années ont été préparés au Pakistan. Plusieurs types d'attaques terroristes continuent ainsi à menacer les Etats occidentaux, lesquels éprouvent des difficultés à

contenir l'islamisme radical. La seule réponse efficace réside dans le travail coordonné des réseaux de renseignement de ces États avec les autorités pakistanaises.

Al Qaïda, 10 ans après le 11 septembre

L. FARRALL, «How al Qaeda works», *Foreign Affairs*, n° 90, 2011/2, pp. 128-138

L'idée d'un déclin d'Al Qaïda apparaît comme une analyse erronée lorsqu'on considère le développement et le dynamisme des groupes qui lui sont désormais affiliés en Iraq, au Maghreb ou dans la péninsule arabique. Ces structures ont en effet la capacité de mener des attaques terroristes à la fois dans leur région respective, mais également dans les pays occidentaux. Il s'agit donc de mieux prendre en compte cet ensemble et les relations internes particulières qu'il entretient pour se prémunir contre de nouvelles attaques terroristes de grande ampleur.

W. McCANTS, «Al Qaeda's challenge», *Foreign Affairs*, n° 90, 2011/5, pp. 20-32

Avec le «Printemps arabe» et la mort d'Oussama Ben Laden, le mouvement djihadiste se trouve à un tournant de son histoire. Alors que la chute des pouvoirs autoritaires offre l'occasion d'établir des régimes islamistes, le développement de l'Islam politique menace directement la survie d'Al Qaïda. Si l'organisation a connu une audience croissante tout au long des années 1990, elle vit un recul continu depuis le 11 septembre 2001, qui ne lui a pas permis de profiter de l'effondrement des régimes tunisien, égyptien ou libyen.

G. STEINBERG, «Al-Qaïda, 2011», *Politique étrangère*, print. 2011, pp. 267-279

Les révolutions dans le monde arabe constituent une défaite pour Al-Qaïda qui, déjà affaiblie par dix ans de guerre contre le terrorisme, reste pourtant une organisation à ne pas sous-estimer. A partir de 2003, son image d'organisation internationale a bénéficié de la montée en puissance de nouvelles filiales dans les pays arabes. De fait, l'internationalisation du mouvement djihadiste a modifié sa base sociale, ses orientations idéologiques et ses choix stratégiques. Ainsi, les structures locales se radicalisent de façon autonome avant de rejoindre des réseaux terroristes. Un schéma qui présente deux avantages : les réseaux disposent des ressources nécessaires au succès de leurs actions, tandis que les cellules locales sont difficiles à détecter dans la phase de radicalisation et de recrutement.

J. STEVENSON, «Echoes of gunfire : Bin Laden, the US and the Greater Middle East», *Survival*, 2011/3, pp. 11-18

Si la mort d'Oussama Ben Laden a simplement confirmé la marginalisation d'Al Qaïda, c'est son impact sur la stratégie antiterroriste des États-Unis qui est ici souligné. Les premières révoltes arabes ont contribué à cette marginalisation, mais le conflit prolongé en Libye risquait de donner un nouveau souffle au mouvement terroriste. La stratégie à long terme d'Al Qaïda reposait sur la conviction que la

démocratisation des pays arabes serait un échec, tout en se concentrant sur la déstabilisation du Pakistan. L'opération ayant abouti à la mort de Ben Laden est intervenue à point nommé pour démontrer la capacité des Etats-Unis à lutter contre ce réseau par des raids ciblés et non par de longs conflits inefficaces et pour permettre de dissocier les Talibans de ce groupe terroriste en vue du retrait des troupes d'Afghanistan.

Les nouveaux défis

D. BYMAN, «Terrorism after the revolutions», *Foreign Affairs*, n° 90, 2011/3, pp. 48-54

Les conséquences des révolutions arabes sur Al Qaïda semblent encore difficiles à déterminer. Si la non-violence et les attentes démocratiques des populations révèlent la faible attractivité du discours djihadiste sur ces sociétés, les bouleversements comme la prise de distance des nouveaux régimes avec les Etats-Unis peuvent permettre à l'organisation terroriste de retrouver une forte capacité opérationnelle. Il s'agit donc pour les pays occidentaux d'accompagner au mieux ces transitions afin de préserver l'efficacité de la lutte anti-terroriste.

T. HEGGHAMMER, «The rise of Muslim foreign fighters : Islam and the globalization of jihad», *International Security*, vol. XXXV, n° 3, hiv. 2010-2011, pp. 53-94

Pourquoi la guerre s'est-elle intensifiée dans le monde musulman depuis 1980 ? Certaines explications, telles que l'aide américaine et saoudienne envers les Talibans dans les années 1980 ou la montée de l'islamisme sont insuffisantes. L'identité panislamique qui s'est développée dans le monde arabe dans les années 1970 explique l'augmentation des combattants. Ce discours panislamique a permis le recrutement de combattants au nom de la solidarité musulmane.

A. TISSERON, «Enchevêtrements géopolitiques autour de la lutte contre le terrorisme dans le Sahara», *Hérodote*, n° 142, 2011/3, pp. 98-107

L'apparition et le développement d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) se sont traduits par l'ouverture d'un nouveau front dans la lutte contre le terrorisme. Celle-là est le fait à la fois des Etats régionaux, dont l'action est tout autant définie par des impératifs stratégiques que par des considérations de politiques intérieures et régionales, et de certains pays occidentaux, en premier lieu les Etats-Unis, dont la volonté d'une présence accrue au Sahara se heurte à la traditionnelle présence française.

LE «PRINTEMPS ARABE» :
ENJEUX RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

Si les causes des révolutions dans le monde arabe sont différentes d'un pays à l'autre, toutes ont eu pour conséquence le rejet des régimes en place, marqués par leur longévité et leur stagnation. Depuis des décennies, ces pays étaient soumis à de

multiples impasses. Politique d'abord, en l'absence d'alternance du pouvoir, économique et sociale ensuite, notamment en raison de la corruption des Etats. Enfin, une impasse internationale, dans la mesure où les pays occidentaux ont entretenu une relation déterminée par la nécessité de soutenir les régimes en place, par crainte d'un renversement du pouvoir par les islamistes.

Numéros spéciaux

«Monde arabe : l'onde de choc», *Revue internationale et stratégique*, n° 83, 2011/3

L'expression «onde de choc» vise à souligner les spécificités nationales derrière des révolutions aux causes similaires. D'où la complexité de phénomènes qui ne résultent pas d'explications traditionnelles, comme les revendications islamistes ou l'anti-américanisme. Le positionnement des pays arabes dans les relations internationales est ainsi susceptible d'évoluer, entraînant de nouveaux rapports de force avec les pays occidentaux. La politique étrangère de ces derniers (notamment des Etats-Unis, de la France et d'Israël) a révélé un manque d'analyse des évolutions qui ont conduit au Printemps arabe et a été marquée par la peur de l'islamisation, des migrations et des modifications stratégiques régionales. Si l'analyse des révolutions doit donc être menée Etat par Etat, on observe dans tous les cas le déclin de vieux dogmes orientalistes réservant l'exclusivité de diffusion des valeurs universelles de liberté et d'égalité aux pays occidentaux.

Les articles suivants retiennent particulièrement l'attention : M. LAVERGNE, «Monde arabe : de la quête de l'unité au destin partagé»; M.-M. OULD MOHAMEDOU, «La démocratie arabe au regard du néo-orientalisme»; S. ABIS, «Europe et Méditerranée : se souvenir du futur»; P. THÉNARD, «L'administration Obama à la manœuvre»; D. BILLION / F. BELKACEM, «Une politique extérieure de la France à la peine... mais réactive».

«The new arab revolt», *Foreign Affairs*, n° 90, 2011/3

Si la Tunisie, l'Egypte et la Libye ont connu au cours de l'année 2011 un effondrement de leur régime autoritaire à la suite de mobilisations populaires, cela ne doit pas faire oublier les particularités nationales de ces mobilisations. Le point commun essentiel de ces mouvements reste le succès qu'ils ont connu. Cela semble s'expliquer avant tout par la corruption de classes dirigeantes usées auxquelles vont certainement succéder des partis islamistes, pour la plus vive inquiétude des pays occidentaux. Pourtant, l'extrémisme de ces formations prête à débat face aux attentes démocratiques manifestées par les populations concernées, mais aussi en raison de leur propre discours de plus en plus pragmatique. Le cas égyptien reste celui qui soulève le plus d'interrogations aux Etats-Unis en raison des liens extrêmement forts entre ces pays, particulièrement en matière stratégique. Une bonne compréhension du mouvement ayant conduit à la chute d'Hosni Moubarak est donc essentielle et passe notamment par une remise en perspective historique.

Les articles suivants retiennent particulièrement l'attention : L. ANDERSON, «Demystifying the Arab Spring»; J. A. GOLDSTONE, «Understanding the revolutions of

2011»; N. N. TALEB / M. BLYTH, «The black swan of Cairo»; S. HAMID, «The rise of the Islamists».

Approche globale

F. G. GAUSE III, «Why Middle East studies missed the Arab Spring», *Foreign Affairs*, n° 90, 2011/4, pp. 81-90

La plupart des spécialistes du monde arabe n'ont pas su anticiper le mouvement de révoltes de 2011 parce qu'ils étaient convaincus de la stabilité de régimes autoritaires établis depuis plusieurs décennies, imperméables aux évolutions démocratiques du reste du monde et fondés sur le contrôle de l'armée et de l'économie. Le mouvement de privatisations économiques ainsi que la constitution d'une véritable opinion publique arabe ont modifié la situation et permis de telles révolutions.

M. L. ROSS, «Will oil drown the Arab Spring?», *Foreign Affairs*, n° 90, 2011/5, pp. 2-7

Le constat selon lequel le pétrole représente un obstacle à la démocratie dans les pays arabes ne semble pas avoir été remis en cause par les révolutions de 2011. En effet, la manne pétrolière offre aux régimes en place les moyens d'une politique clientéliste à même de prévenir tout mouvement contestataire. Une évolution politique des pays qui tirent du pétrole l'essentiel de leurs revenus semble passer par une moindre dépendance du monde à l'égard de cette énergie.

A. AL SHAREKH, «Reform and rebirth in the Middle East», *Survival*, 2011/2, pp. 51-60

Les craintes des pays occidentaux relatives à la montée de l'islamisme dans les pays arabes dérivent selon l'auteur d'une analyse insuffisante des causes socio-économiques des révolutions. Elles seules permettent en effet de comprendre la dynamique issue de l'expérience tunisienne et l'échec des réformes proposées à la hâte par les gouvernements en difficulté. L'utilisation des nouvelles technologies par les mouvements révolutionnaires est une preuve du rôle central joué par les nouvelles générations, qui semblent favorables à l'idée de suivre le modèle turc, dans lequel l'armée est un levier pour l'instauration de la démocratie.

Cas nationaux

M. AL-RASHEDD, «Arabie saoudite : demain, la tempête?», *Politique internationale*, n° 32, été 2011, pp. 199-220

Depuis le début du Printemps arabe, le régime saoudien s'est efforcé de couper court à toute réplique locale. La vague de révolte finit cependant par atteindre la petite île voisine de Bahreïn. Afin de contenir la contestation intérieure, le régime saoudien a recours aux stratégies sécuritaire, religieuse et économique. Mais l'évolution de l'équilibre politique dans la région pourrait bien, à l'avenir, mettre le régime en grande difficulté.

J.-F. DAGUZAN / J.-Y. MOISSERON, «La Libye après Kadhafi : essai de prospective géopolitique du conflit libyen», *Hérodote*, n° 142, 2011/3, pp. 78-97

Les conséquences de la fin du régime de Kadhafi modifieront profondément le mode de gouvernement ainsi que le rôle de la Libye sur la sphère maghrébine et africaine. Même si la Libye de Kadhafi soutenait les mouvements touaregs, elle contenait les migrations et luttait contre Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). De plus, tout en s'étant ralliée au modèle occidental, la Libye était un espace indépendant des rapports de forces globaux. Dans une perspective géopolitique, l'article s'interroge sur la future structure de l'Etat libyen et de sa politique, ainsi que sur l'impact de la guerre.

T. DELPECH, «Égypte : une révolution confisquée?», *Politique internationale*, n° 132, été 2011, pp. 223-233

L'évolution de la révolution égyptienne aura un effet sur les gouvernements arabes qui ont connu des mouvements de révolte. En effet, un échec du Conseil supérieur des forces armées dans l'exercice de la transition et un retour progressif à la politique qui a conduit à la chute de Moubarak pourraient bloquer les réformes qui ont été amorcées. De fait, la multiplication des problèmes (présence affichée des extrémistes, violences religieuses et stagnation de l'économie) pose la question de la pérennité de l'esprit démocratique de la révolution.

M. LYNCH, «America and Egypt after the uprisings», *Survival*, 2011/2, pp. 31-42

L'intervention des Etats-Unis dans la révolution égyptienne devrait constituer, selon l'auteur, un modèle à suivre par rapport à d'autres soulèvements au Moyen-Orient. Barack Obama a en effet choisi une stratégie très différente de celle de son prédécesseur, en se limitant à maintenir des contacts constants avec l'armée afin de s'assurer que la transition intervienne dans des conditions limitant l'emploi de la force. Après les hésitations initiales, les Etats-Unis ont défini une approche cohérente du Printemps arabe, tout en adaptant leur stratégie régionale par rapport à l'Iran.

J. MARTINI / J. TAYLOR, «Commanding democracy in Egypt», *Foreign Affairs*, n° 90, 2011/5, pp. 127-137

L'article porte sur la place de l'armée égyptienne dans le mouvement de transition démocratique. En effet, si elle a joué un rôle décisif dans la chute du régime d'Hosni Moubarak en refusant d'intervenir face aux manifestants et en acceptant de conduire la période transitoire, on peut s'interroger sur la place qu'elle entend conserver dans une future Égypte démocratique. Voulant préserver sa forte popularité, l'armée s'est ainsi rapprochée des Frères musulmans, tandis que ses relations avec les Etats-Unis évoluent négativement.

DÉFENSE ET SÉCURITÉ, UN RENOUVEAU

Alors que la fin de la Guerre froide s'était traduite par un reflux des questions stratégiques, les problématiques liées à la sécurité et à la défense semblent faire leur

retour avec le regain des tensions interétatiques de ces dernières années. Ce regain d'intérêt se concentre autour de deux thématiques. D'une part, l'Asie orientale, entre les inquiétudes suscitées par le régime coréen et les prétentions chinoises à s'affirmer comme une puissance militaire, se présente comme un nouveau lieu d'affrontements, pour le moment circonscrit. D'autre part, le développement technologique et la diffusion d'Internet ont fait des réseaux informatiques un nouveau champ d'affrontement militaire.

Numéros spéciaux

«Renseignement et intelligence géographique», *Hérodote*, n° 140, 2011/1

Depuis quelques décennies, les nouvelles technologies (géolocalisation, informations captées grâce aux satellites) ont changé l'accès au renseignement. Cependant, si la précision et la fiabilité sont des conditions nécessaires au succès d'une opération militaire ou civile, elles ne suffisent pas à l'assurer : la connaissance des milieux physiques et humains est indispensable. Ce numéro tente de faire avancer le débat en intégrant aux raisonnements géographiques les enjeux de pouvoir sur les territoires.

Les articles suivants retiennent particulièrement l'attention : G. BOURGEOIS, «Sándor Radó, géographe et agent de renseignement»; O. CHOPIN / B. IRONDELLE / A. MALISSARD, «Etudier le renseignement en France»; J. L. SAMAAN, «Une géographie américaine de la menace chinoise»; J. P. BAULON, «Les logiques d'une passion stratégique : les Etats-Unis et la défense antimissile».

«Géopolitique de la Corée», *Hérodote*, n° 141, 2011/2

Après une période d'apaisement à la fin des années 1990 et au début des années 2000, les relations intercoréennes sont de nouveau tendues. La reprise du programme nucléaire de la Corée du Nord et l'élection du président conservateur sud-coréen Lee Myung-bak en 2008, le naufrage de la corvette sud-coréenne *Cheonan* près de la frontière nord-coréenne en 2009, ainsi que le bombardement de l'île de Yeongpyeong en 2010 ont accru les tensions. Pour certains analystes, les provocations contre la Corée du Sud susciteraient dans la population nord-coréenne un réflexe nationaliste qui aiderait à oublier les difficultés économiques. Ces tensions s'expliquent aussi par l'évolution de la géopolitique régionale. En effet, la montée en puissance de la Chine en fait un acteur de premier plan dans le règlement de la situation géopolitique de la péninsule, dont elle seule semble détenir les clefs de la stabilité et de la détente.

Les articles suivants retiennent particulièrement l'attention : J. YOO, «La North Limit Line en mer Jaune et le retour de la Guerre froide sur la péninsule coréenne»; S. K. LEE «La crise nucléaire nord-coréenne : le bilan et la résolution»; S. COLIN, «Péninsule et incertitudes coréennes : quels enjeux géopolitiques pour la Chine?»; T. S. KIM, «Sur le multiculturalisme à la coréenne».

*Tensions en Asie orientale***R. BLEIKER, «Négociier avec la Corée du Nord? Question nucléaire et relations intercoréennes», *Critique internationale*, n° 49, 2010/4, pp. 21-36**

Face aux difficultés à négocier avec le régime nord-coréen, la communauté internationale hésite entre deux approches. La première, fondée sur les sanctions économiques et les menaces militaires, semble avoir échoué. Une politique de réintégration de Pyongyang pourrait produire de meilleurs résultats, mais laisse en suspens la question de la réconciliation intercoréenne, pourtant essentielle après des décennies d'affrontements et de tensions.

B. COURMONT, «Le difficile défi nord-coréen de Washington», *Revue internationale et stratégique*, n° 81, 2011, pp. 18-29

Les récentes provocations de la Corée du Nord, en particulier contre la Corée du Sud, soulignent l'échec de la politique américaine à l'égard de ce pays. Si la politique de George Bush visant les «Etats voyous» n'a fait que radicaliser la position de Pyongyang, les ouvertures de Barack Obama dans le cadre de sa *smart policy* ne semblent pas beaucoup plus efficaces. La crise nucléaire nord-coréenne a renforcé en revanche la position de la Chine, qui se présente désormais comme la puissance incontournable dans le dialogue avec la Corée du Nord. En tant que principal partenaire commercial de ce pays, elle joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des sanctions.

C. LE MIÈRE, «The return of gunboat diplomacy», *Survival*, 2011/5, pp. 53-68

Les exercices navals en mer de Chine méridionale se sont multipliés en 2011, à la fois du côté chinois et de la part des Etats-Unis, du Japon et de l'Australie. L'auteur affirme que la «*diplomatie de la canonnière*» – qu'il distingue de concepts proches – n'a jamais cessé dans cette région comme mesure de dissuasion ou d'intimidation. Il faut cependant reconnaître la banalisation de ce phénomène depuis 2010, en grande partie à l'initiative de la Chine, qui souhaite asseoir son statut de puissance militaire. Les autres raisons tiennent à la persistance de nombreux différends maritimes et à la croissance économique de la région. L'article analyse ainsi plusieurs incidents qui ont eu comme protagonistes la Corée du Nord, le Japon ou la Russie, tout en comparant cette politique avec d'autres moyens de dissuasion qui peuvent se révéler plus dangereux pour la sécurité.

V. NIQUET, «La Chine, pivot des enjeux stratégiques régionaux», *Questions internationales*, n° 48, mars-avr. 2011, pp. 22-31

Le renouveau des tensions en Asie depuis 2010 conduit à s'interroger sur le rôle de la puissance chinoise dans le système international. Celle-là tend en effet à masquer les énormes inégalités régionales, ainsi que la conjonction des risques hérités de la Guerre froide et des nouvelles menaces environnementales ou terroristes. Les provocations de la Corée du Nord, les tensions de la Chine avec l'Inde, avec le Japon, avec Taïwan, ou encore les incidents en mer de Chine méridionale s'inscrivent tous dans la volonté

chinoise de récupérer un rôle de grande puissance, en particulier militaire, face à la résistance des autres acteurs régionaux qui se prévalent du soutien des Etats-Unis. Ces derniers ont en effet progressivement renforcé leur présence en Asie, en organisant des manœuvres militaires communes avec les principaux pays d'Asie du Sud-Est et l'Australie. Le facteur idéologique n'est ainsi pas absent des tentatives de réponses aux nouveaux défis régionaux.

B. SCHREER / B. TAYLOR, «The Korean crises and Sino-american rivalry», *Survival*, 2011/1, pp. 13-19

La Chine n'est pas sortie renforcée des dernières provocations nord-coréennes. Elle persiste en effet dans son refus de critiquer ouvertement la Corée du Nord et de dialoguer avec la Corée du Sud, alors que la situation requiert une véritable prise de position. Sans cela, la Chine risque de voir réalisé le danger qu'elle redoute par-dessus tout : la consolidation de la position stratégique des Etats-Unis en Asie du Sud-Est. Ces derniers ont en effet profité de la crise coréenne pour renforcer leur présence militaire, avec l'appui des Etats de la région qui craignent la montée en puissance chinoise.

Cyberquerre(s)

T. DELPECH, «La guerre informatique a commencé», *Politique internationale*, n° 130, hiv. 2010-2011, pp. 219-230

En 2008, la Géorgie a été la cible d'une attaque majeure, un an après l'Estonie : dans les deux cas, la Russie fait figure de premier suspect. En 2010, l'affaire WikiLeaks a démontré que le système diplomatique américain peut être mis à nu et que «l'ennemi» se trouve au sein même du pays. Les gouvernements et les organisations industrielles sont de plus en plus préoccupés par la fréquence des attaques dont ils font l'objet, d'autant que les principales difficultés portent sur l'identité de l'attaquant. Dans le camp occidental, à l'exception des Etats-Unis, du Royaume-Uni et d'Israël, la compréhension des mécanismes d'attaque demeure encore faible comparée à la sophistication des adversaires. La lutte informatique faisant désormais partie de la vie quotidienne, il est urgent que la communauté internationale parvienne à un consensus pour se prévenir des activités offensives.

A. DESFORGES, «Le cyberspace : un nouveau théâtre de conflits géopolitiques», *Questions internationales*, n° 47, janv.-fév. 2011, pp. 46-54

L'étude du cyberspace, qui dispose d'une dimension géographique, conduit à repenser la notion de territoire. Il constitue le nouveau théâtre de rivalités de pouvoir et de luttes d'influence entre plusieurs types d'acteurs, parmi lesquels les Etats. Ces derniers se livrent un véritable combat pour s'assurer la gouvernance d'Internet : la Chine a notamment créé son propre réseau afin de concurrencer les autorités de régulation américaines. La maîtrise des infrastructures est un enjeu essentiel face aux mouvements de contestation des régimes en place, en Iran et en Chine en particulier. Pour l'instant, peu d'Etats ont les moyens de développer des cyberattaques dans le

cadre d'une stratégie militaire : c'est le cas de la Russie, qui a mis hors service les principaux sites géorgiens peu avant les affrontements armés de l'été 2008.

J. P. FARWELL / R. ROHOZINSKI, «Stuxnet and the future of cyber war», *Survival*, 2011/1, pp. 23-40

L'attaque menée en 2010 par le programme Stuxnet à l'encontre des installations nucléaires iraniennes démontre les risques de voir se développer une cyberguerre. Ce virus relativement sophistiqué représente un nouveau modèle de cybercriminalité, manifestement favorisé par un ou plusieurs États. L'évolution vers une cyberguerre est conditionnée par la possibilité d'identifier les États impliqués dans ces actions. Celles-là sont analysées à l'aune du cadre juridique du recours à la force (Charte des Nations Unies) et des règles du *jus in bello*. Des arguments stratégiques tendraient à favoriser les cyberattaques face aux attaques militaires traditionnelles, mais cela ne doit pas occulter les risques inhérents à ces nouveaux conflits, en particulier en termes de rapidité de l'escalade.

J.-P. FILIU, «Les dynamiques du 'cyberjihad'», *Questions internationales*, n° 47, janv.-fév. 2011, pp. 55-59

Al Qaïda a toujours favorisé ses activités de propagande par Internet et elle a développé dans les années 2000 une véritable expertise. Internet constitue aujourd'hui le principal relais entre sa direction au Pakistan et les différentes branches du réseau. Cet outil lui permet aussi bien de recruter de nouveaux membres que d'inciter des inconnus au djihad, quitte à revendiquer ensuite leurs attaques. Depuis qu'une contre-offensive efficace s'organise sur la Toile à partir de l'Arabie saoudite, les appels au cyberjihad risquent paradoxalement de connaître plus de succès dans les sociétés occidentales que dans le monde musulman.

A. KLIMBURG, «Mobilising cyber power», *Survival*, 2011/1, pp. 41-60

Cet article analyse les liens entre les acteurs non étatiques experts en informatique et différents États désireux d'acquiescer un «cyberpouvoir» grâce à des actions de cyberguerre, cybercriminalité et cyberterrorisme. D'une part, les attaques les plus sophistiquées interviennent au minimum avec l'appui des États; d'autre part, une politique de cybersécurité ne peut fonctionner que par la collaboration entre l'État et les acteurs privés. L'auteur étudie les méthodes de coopération avec les *hackers* utilisées par la Chine et la Russie dans plusieurs attaques : les mesures de contrôle d'Internet permettent d'identifier ces personnes, de les recruter et enfin de les «fidéliser». Les États occidentaux ont plutôt recours au secteur privé en vue de développer leur cybersécurité, les relations entre État et acteurs privés ne pouvant se fonder dans ce cas que sur la confiance mutuelle.

D. MONGIN, «Renseignement et diplomatie à l'heure de WikiLeaks», *Revue d'histoire diplomatique*, n° 1, 2011, pp. 65-78

La divulgation des documents diplomatiques américains fin 2010 par le site WikiLeaks a révélé au grand public les liens étroits entre diplomatie et renseignement et les questions de sécurité sous-jacentes. S'interrogeant sur la place de l'information et

sur ses sources dans le processus décisionnel, l'article montre que le renseignement peut jouer plusieurs rôles dans la conduite diplomatique : il peut être une arme, un facteur dévoyé au travers de l'espionnage et de la désinformation ou un instrument autonome de brouillage. La question est d'autant plus intéressante que la France n'a reconnu publiquement qu'en 2008 le rôle décisif du renseignement dans son action extérieure, compte tenu de la montée des nouvelles menaces, alors que la culture du renseignement est très ancrée au Royaume-Uni et aux États-Unis.

E. TIKK, «Ten rules for cyber security», *Survival*, 2011/3, pp. 119-132

Depuis les cyberattaques à large échelle perpétrées en 2007 contre des objectifs publics et privés en Estonie, cette criminalité s'est développée et diversifiée, rendant nécessaires des adaptations des outils de sécurité. Ceux-là ne peuvent plus se limiter, au plan international, à la définition de standards communs, mais doivent passer par la coopération. C'est en particulier le cadre juridique qui doit être adapté. Ce dernier se développe sur quatre registres : la *soft law*, les règles transnationales des acteurs privés, le droit national et le droit international. L'auteur, expert au Centre d'excellence de l'OTAN pour la cyberdéfense coopérative, détaille ici les dix propositions de règles issues de la discussion avec ses collègues. Ce travail vise à améliorer la coordination entre les différentes réglementations juridiques plutôt qu'à modifier en profondeur le droit existant.